

Médicaments

Différences entre divers excipients et la molécule active, le cas du Lévothyrox nouvelle formule et les médicaments génériques

Coup de gueule à diffuser

Avant d'aller en retraite le médicament avait été mon métier pendant toute ma vie professionnelle.

Prenez note de ce qui suit.

- Chaque patient peut avoir une réaction différente devant un même médicament.
- Il y a TOUJOURS « synergie » entre la molécule active et son excipient.
- La synergie entre deux excipients différents et la molécule active n'est pas la même.
- L'AMM est obtenue pour une molécule active avec un excipient donné. En cas de changement d'excipient, et à ma connaissance, il n'existe aucune nouvelle AMM pour un même médicament avec un excipient différent mais de banales analyses. D'où le problème que nous rencontrons avec le Lévothyrox *mais EGALEMENT avec TOUS les médicaments génériques ayant un excipient différent de l'original*. EX. L'excipient lactose (un glucide) ne donne pas la même action ni synergie que le mannitol (un polyol= sucre-alcool) d'où les plaintes de certains patients.
- Avec un excipient différent de l'original on peut rencontrer d'autres divers problèmes. La digestibilité n'est pas la même, une éventuelle intolérance n'est pas la même, la durée de dissolution ni l'endroit de la dissolution du comprimé dans l'organisme n'est pas forcément la même, la durée de persistance du médicament dans l'organisme peut être différente, etc.. d'où les réactions et effets secondaires décrits par les patients.
- Lors de la dissolution du comprimé dans le système digestif il peut se former entre la molécule active et l'excipient une réaction chimique aboutissant à la formation d'une troisième molécule qui n'est pas forcément la même avec un excipient différent.
- Lors de la fabrication d'un médicament générique ou nouveau Lévothyrox qui utilise un excipient différent de l'original, le fabricant est éventuellement amené à modifier la pression de sa machine pour agglomérer le nouveau comprimé d'où une modification éventuelle de la dureté de ce dernier, sa durée de dissolution et l'endroit où il se dissout dans le système digestif ainsi que sa persistance dans l'organisme.
- Les malades n'ayant plus de thyroïde et étant stabilisés normalement dans leur traitement actuel sont des hypersensibles et chaque changement de formulation de leur médicament d'origine qui peut entraîner de nouvelles perturbations thyroïdiennes.

- **Stupeur !** Qu'es-ce qu'on découvre dans la nouvelle formule du Lévothyrox ? du « *stéarate de magnésium* » un acide gras saturé (E 572) <https://eurekasante.vidal.fr/medicaments/vidal-famille/medicament-blevot01-LEVOTHYROX.html> qui curieusement est absent de la liste officielle des additifs autorisés dans l'Union Européenne et que certains labos retirent depuis un bon moment de leur formules car abondamment controversé et exclu dans la filière alimentaire biologique. (Ces mêmes labos excluent également de leurs formules le dioxyde de titane (E171) nanoparticulaire. Je précise que ce dernier n'est pas présent dans le nouveau Lévothyrox. Cet additif est soupçonné très fortement comme étant un vecteur cancérigène et dont la présence dans les produits alimentaires et pharmaceutiques est toujours encore autorisé officiellement) Quelles peuvent être les inter-réactions entre le « *stéarate de magnésium* » et la molécule active ?? Es-ce à ce niveau que le problème se situe ?? Ce produit pris sur le long terme, ce qui est le cas des patients sous Lévothyrox, est effectivement soupçonné d'agir sur la perméabilité intestinale. La molécule active serait-elle mieux, plus vite et en plus grande quantité immédiate absorbée par le système digestif en présence de ce nouvel excipient soupçonné toxique ?? Quels seront éventuellement les effets secondaires déclenchés chez ces patients ?? Nul ne saurait encore répondre à cette question à ce jour. Seul le long terme répondra à cette question.

- Il y a certainement encore d'autres éléments perturbateurs qui m'échappent sur le moment mais nous sommes déjà en présence d'un bon paquet d'incertitudes et d'éléments hypothétiques incriminés et que les autorités compétentes essaient d'occulter aux yeux des malades en toute connaissance de cause ?

- Tous ces éléments incriminés sont valables pour l'ensemble des différentes formes pharmaceutiques sur le marché.

Questions.

- Pourquoi changer la formule d'un médicament dont personne ne se plaint pas vraiment et qui marche bien depuis des dizaines d'années ?? A qui profite le crime ??

- C'est bien beau de dire que ces effets secondaires ne sont que passagers (pas si sûr qu'ils soient effectivement que passagers. Ceci reste à être démontré !!) pour rassurer les malades. Que proposez-vous à la place et en contre partie ? Que conseillez-vous aux patients qui ont mal et sont incapables d'assumer leur travail au quotidien suites aux effets secondaires subis par le changement de formule ?? Faut-il tout simplement boycotter le Lévothyrox et changer de crémier et de médicament ?? Plus vite dit que fait. Pour re-stabiliser un malade c'est tout une histoire !! Par contre ne plus prendre son médicament thyroïdien peut se révéler très dangereux, voir mortel sur le long terme.

- *Qui est fautif d'accorder l'autorisation de changer de formule sans larges essais cliniques préalables sur une vaste population ?? Tous sont responsables mais aucun n'est coupable. On connaît la formule consacrée !!*

Conclusions.

Il y en a assez de prendre les malades pour des cobayes et des imbéciles. Qu'on arrête enfin de qualifier les malades présentant des effets indésirables avec un médicament générique ou une modification formulaire d'un médicament de malades imaginaires et d'essayer systématiquement de les faire passer par la case de malades mentaux en tentant de les faire examiner à tous prix par un spécialiste en psychiatrie. Cette tentation est également grande

quand on ne sait pas exactement de quoi souffre le malade. L'exemple de la maladie de Lyme chronique est typique. C'est inadmissible et proprement scandaleux. *C'est aux décideurs de telles fausses-bonnes idées de porter le chapeau et non pas les malades.* Il y en a marre de toujours vouloir culpabiliser systématiquement ces derniers à la place des décideurs.

Faut-il toujours avoir recours à des pétitions signées par des milliers de malades, voir des manifestations massives pour prendre le problème à bras le corps et le résoudre d'urgence ??

Le autorités de santé, le domaine médical et de l'industrie pharmaceutique sont toujours encore accrochées à leurs pouvoirs respectifs, imbus de pouvoir aux égos surdimensionnés affirmant tout connaître et tout savoir sans prendre assez en compte ni de l'avis des patients ni de ceux des prescripteurs sur le terrain. Il n'y a qu'un petit pourcentage de malades qui en souffrent dites-vous ?? Alors cela passe, ce n'est pas grave du tout et on ne s'en inquiète pas. Mais si c'était vous mêmes chers décideurs ou l'un des membres de votre famille qui étiez en cause et atteints par ces effets secondaires indésirables et sérieux que diriez-vous et quel serait votre position, comportement et analyse de la situation ??

A bon entendeur salut.

R. Haas.

Fin août 2017.